



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accompagnement des femmes enceintes

Question écrite n° 44933

Texte de la question

M. Joachim Son-Forget appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'accompagnement des femmes dans leur parcours de santé. L'allongement du délai relatif à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) vient d'être voté en lecture définitive. D'après un baromètre de l'IFOP, qui sonde régulièrement la perception des Français sur l'avortement, 92 % d'entre eux estimaient en octobre 2020 que « l'avortement laisse des traces psychologiques difficiles à vivre pour les femmes » et près de trois quart (73 %) jugeaient également que « la société devrait davantage aider les femmes à éviter le recours à l'interruption volontaire de grossesse ». Ces chiffres montrent que l'urgence est à la protection des femmes enceintes contre les violences et les pressions particulièrement de la part des hommes. En effet, tout un champ demeure inexploité pour offrir les conditions sociales permettant de concilier maternité, études prolongées et entrée dans la vie professionnelle. Ainsi, il souhaite savoir de quelle manière le Gouvernement entend mettre en œuvre une réelle politique de prévention de l'avortement afin de protéger leur santé.

Données clés

Auteur : [M. Joachim Son-Forget](#)

Circonscription : Français établis hors de France (6^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44933

Rubrique : Interruption volontaire de grossesse

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mars 2022](#), page 1805

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)